

RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION DE LA REGION DU NORD FEVRIER 2021



*Image 1 : focus group à Sabouna /Barga avec les hommes PDI*

Février 2021

## I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

La Région du Nord dans ce mois de février est marquée par une **accalmie** dans la quasi-totalité des communes d'intervention. Ainsi, aucun incident majeur n'a été enregistré.

Cette accalmie dans la province du Yatenga semble être liée à des faits relevés dans certaines communes. Il s'agit d'une part des négociations et les accords trouvés entre les leaders communautaires et les Hommes Armés Non Identifiés (HANI) dans la commune de Thiou (source monitoring de protection) et d'autre part de la présence effective des volontaires pour la patrie (VDP) sur les principaux axes des communes à risque. Ces négociations ont facilité la réouverture temporaire du tronçon Thiou (Burkina Faso) -Koro (MALI).

Cependant, notons que l'initiative a permis certes de créer une certaine accalmie mais elle ne saurait rassurer les populations. Les gens vivent toujours dans la crainte d'éventuelles attaques des groupes armés non identifiés.

A Tangaye par exemple, les focus groups font ressortir qu'il existe un couvre-feu de 19h à 5h du matin instauré par les Volontaires pour la Défense de la Patrie, chose qui a énormément contribué à l'amélioration de la sécurité dans la commune. Aussi, les PDI dans cette commune font face à un problème d'accès aux vivres (aide humanitaire). Le fait que la population hôte n'a pas pu cultiver la saison hivernale à cause de la situation sécuritaire constitue un facteur aggravant. En plus de l'accès difficile aux vivres, la promiscuité dans certains foyers contraint de fois des femmes à quitter temporairement le foyer pour se retrouver chez leurs parents laissant ainsi les enfants sous la responsabilité des hommes. Le nombre pléthorique de personnes dans la même maison (femme, enfants et belle-mère) est à l'origine de ce départ en ce sens qu'il n'y a plus d'intimité entre les couples. Ce phénomène impacte également le ménage hôte. La séparation, même si elle est temporaire à des effets néfastes sur l'éducation des enfants.

A Séguénéga, en dehors des problèmes quotidiens auxquels font face les PDI, celles de Ramensé méritent une attention particulière. A G Gore, les PDI ont vu la réduction significative de leurs ratios alimentaires. Les raisons seraient liées à la non-disponibilité des vivres au niveau de la Direction départementale de l'Action Sociale. Quant à Ramensé, le site connaît toujours des difficultés en matière de respect des droits humains. Durant la période de rapportage (février 2021) la commune de Segeunega, a enregistré deux cas de COVID 19. Cette situation nous interpelle en tant qu'acteurs de protection à mettre un accent sur la sensibilisation des communautés sur les mesures barrières de la COVID 19.

Dans la province du Loroum, malgré ce calme relatif, on a noté certains faits majeurs ayant des effets sur la vie des PDI qu'il convient de souligner. A ce titre,

- Les axes principaux reliant la commune de Titao à certaines communes comme Banh et Sollé demeurent toujours impraticables. Cette situation serait liée au fait que les populations ne sont pas rassurées quant aux déminages de ces axes.

- dans la commune de Titao, deux incendies ont été enregistrés à Titao centre et à Bouna. Les causes de ces incendies demeurent inconnues mais ne sont pas liées aux activités des groupes armés non identifiés.
- Dans la commune de Banh, le CSPS de Madougou a connu un braquage et le système d'éclairage a été emporté par les bandits.

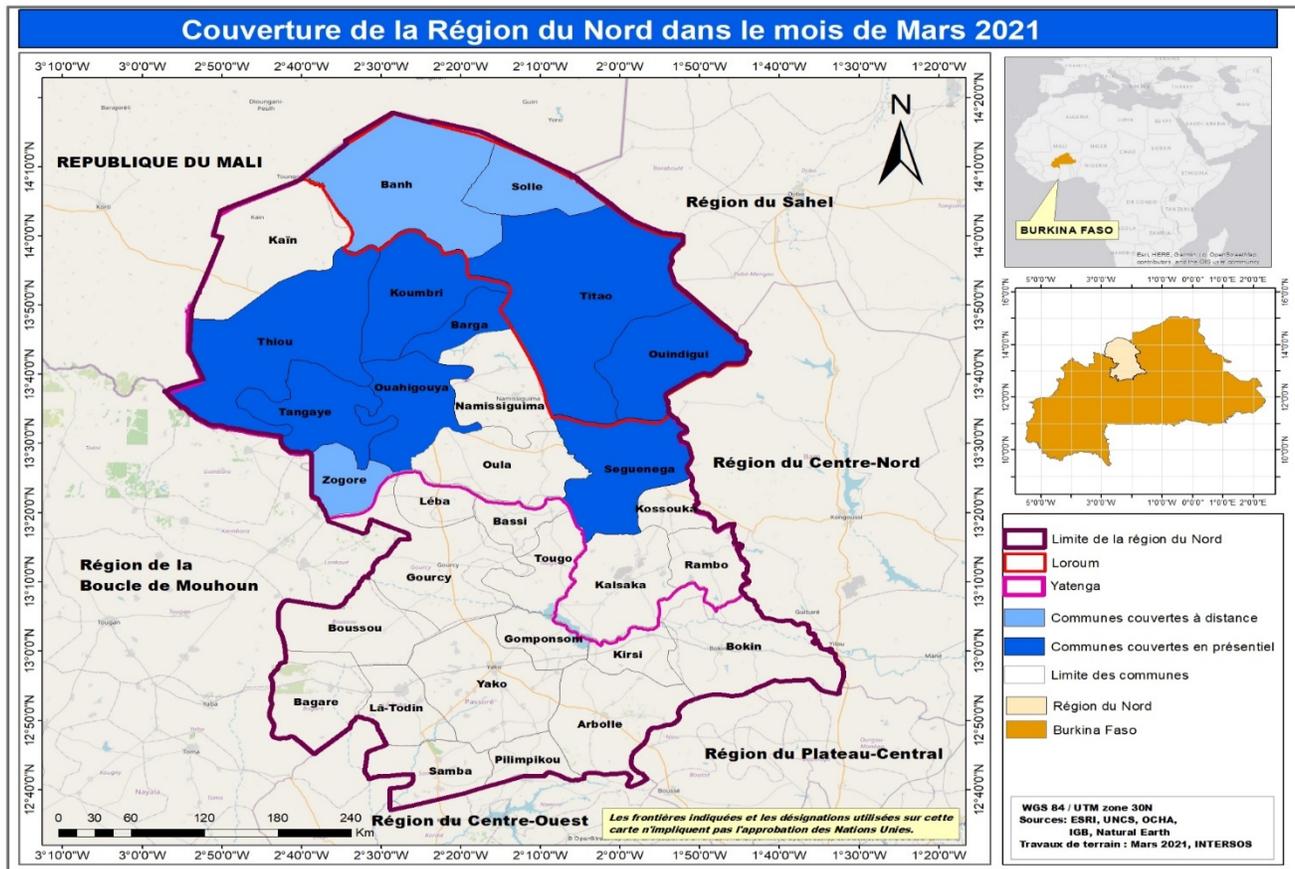
De façon générale, la région du Nord a connu une accalmie dans l'ensemble des communes d'intervention. Les incidents constatés sont surtout liés à la liberté de mouvement et à l'atteinte du droit à la propriété.

## II. SITUATION DE PROTECTION

### 1. Zones couvertes dans la période sous rapport – zones à risque

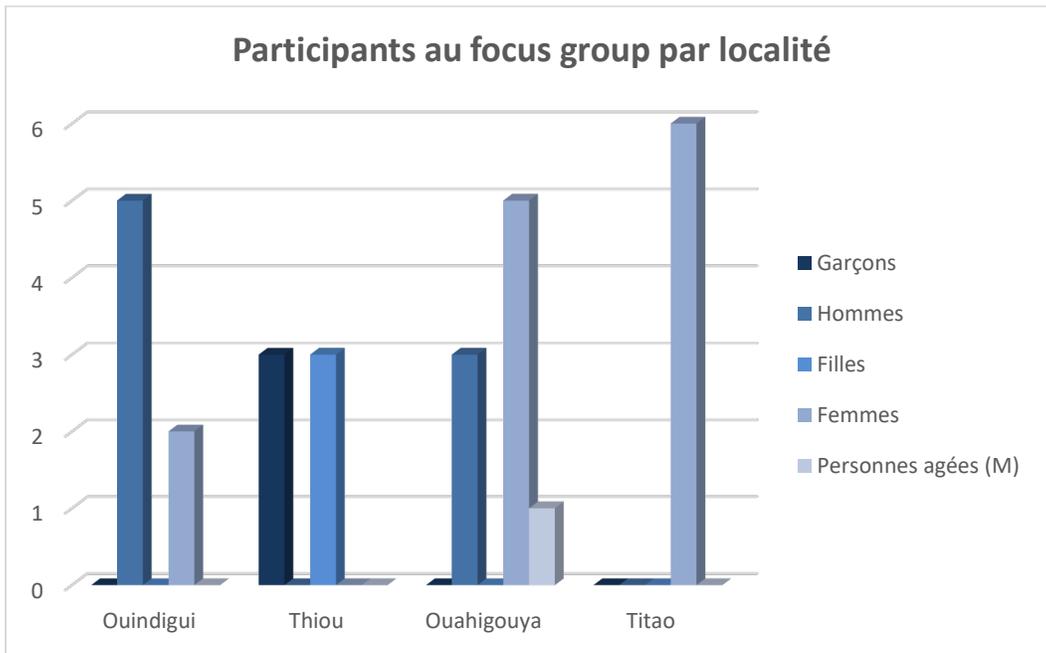
Durant le mois de février, le monitoring de protection a concerné sept (7) communes dont six (6) en présentiels et une (1) à distance dans la Province du Yatenga. Dans la Province du Loroum, il a concerné quatre (4) communes dont deux (2) en présentiel et deux (2) à distance. Ainsi, nous avons réalisé au total huit (08) focus groups qui ont permis de mettre en exergue toutes les difficultés que les PDIs rencontrent dans les zones d'accueil et de faire des propositions.

**Carte 1 : Communes Couvertes par le monitoring de protection dans la Région du Nord durant le mois de Février 2021**



Source : Monitoring de protection

**Graphique 1** : Participant des focus groups par localité



Source : Monitoring de protection



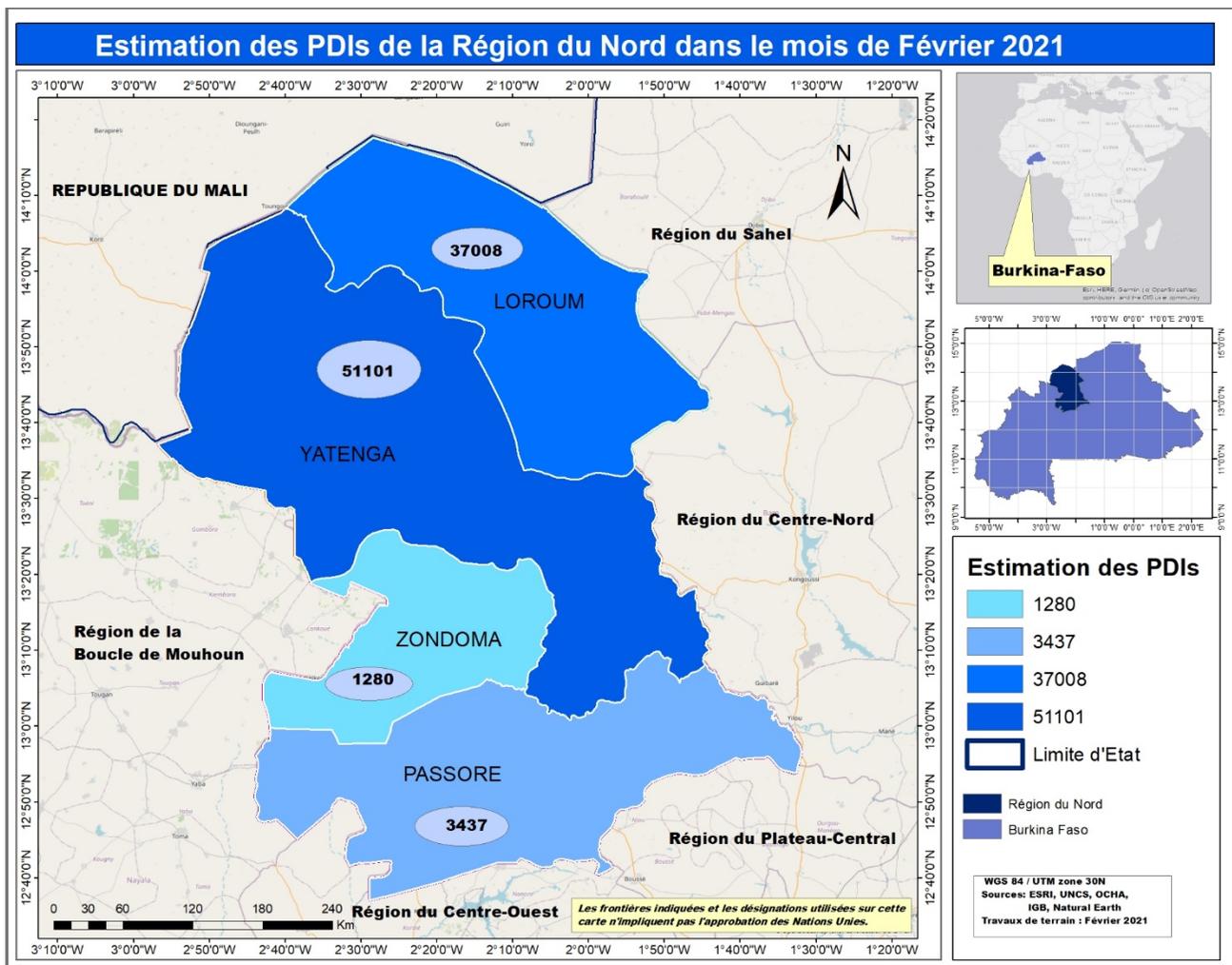
Image 2 : Focus group à Ouindigui

## 2. Caractéristiques des mouvements de populations

La crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso depuis les années 2016 a engendré des mouvements de populations dans les différentes régions du pays. Le nombre des déplacés ne cesse de s'accroître au fil des années. Il est estimé de nos jours à 1 121 960 selon le CONASUR dont 92 826 pour la région du Nord. Cet état ne concerne que les PDI qui ont été enregistré sur la base de données du CONASUR.

Selon la Direction Régionale en charge de l'Action Humanitaire du Nord, les PDI en attente d'enregistrement seraient environ 9480 personnes. Ce qui porterait le nombre des PDI à 102306 personnes.

**Carte 2** : Estimation des PDI de la région du Nord dans le mois de Février 2021



Source : CONASUR

Au cours du mois de février 2021, plusieurs types de mouvement ont été observés dans nos communes d'intervention. Ces mouvements sont liés pour la plupart à cette accalmie que la région a connue au cours de ce mois.

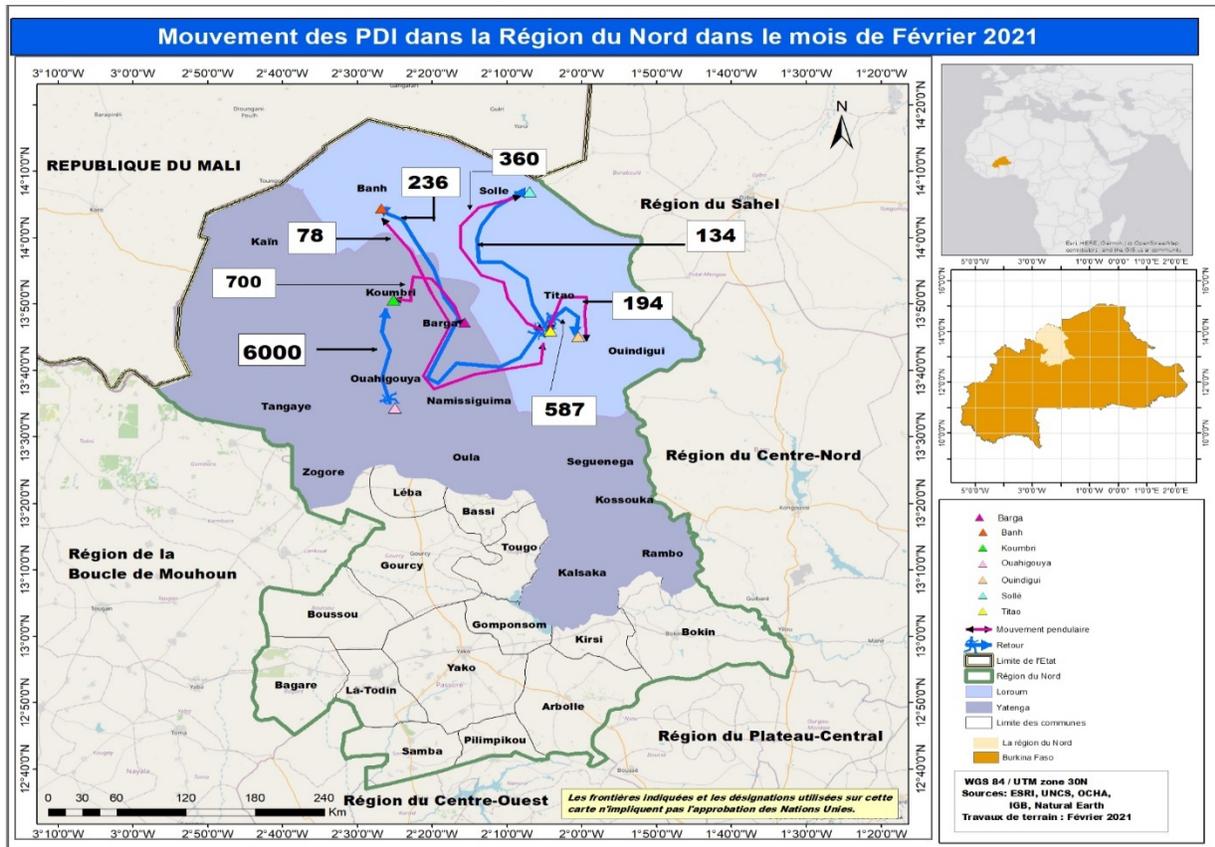
Ainsi, au Yatenga, nous constatons des retours des PDI de Koumbri dans leurs villages d'origine (Koumbri centre, à Boulzoma et à Zoom). Ces retournés sont estimés à environ 6000 personnes. Les populations rencontrées disent être rassurées partiellement par la présence des Volontaires pour la Défense de la Patrie. Cependant, les activités quotidiennes de la vie reprennent timidement. Le marché a repris mais uniquement pour les habitants de Koumbri centre. Notons que dans le quartier peulh, aucun retour n'a été constaté. Aussi les PDI de Koumbri (environ 700) à Sabouna font des mouvements pendulaires dans le but de tâter le terrain pour un éventuel retour définitif.



*Image 3 : quartier peulh à Koumbri centre*

Cette même situation a été constatée dans la province du Loroum où aucun mouvement forcé de populations n'a été noté. Cependant trois (03) mouvements de retours ont été constatés et ont pour point de départ la commune de Titao. Les communes de destination sont celles de Banh (236 PDIs), de Sollé (134 PDIs) et de Ouindigui (587 PDIs). Quant aux mouvements pendulaires, on estime à 360 personnes pour la commune de Sollé, 197 pour la commune de Ouindigui et 78 pour celle de Banh.

**Carte 3** : Mouvement des PDI dans la région du Nord dans le mois de février 2021



Source : Monitoring de protection

### III. PROBLEMES DE PROTECTION

#### 1. Situation sécuritaire - incidents de protection dans les zones sous couverture

- **Les atteintes au droit à la liberté (intimidations,)** ont concerné sept (07) jeunes dans la commune de Séguénéga. En effet, Le 19/02/2021 à Ramensé des VDP au nombre d'une cinquantaine ont opéré une fouille sur le site des PDI. Ils ont interpellé des jeunes adolescents âgés de 13 et 14 ans qu'ils ont conduit à leur poste au motif qu'ils ne disposent pas de Cartes Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB). Ces jeunes gens ont été libérés contre le paiement de la somme de quarante-sept mille (47 000F) francs.
- Une quarantaine de personnes dans la commune de Koumbri ont été victimes d'intimidations. Le 27 février, les HANIs au nombre de huit (08) ont intercepté les usagers de la route Koumbri-Ouahigouya et procédé à la coupure de leurs pantalons. Les victimes sont essentiellement des hommes. Cet incident vient créer une fois de plus la panique au sein des PDI dont beaucoup se sont déjà retournés dans leurs villages d'origine.
- **Une catastrophe a été enregistrée à Titao et à Bouna.** Il s'agit de deux incendies qui ont causé d'importants dégâts matériels. Les causes de ces incendies demeurent inconnues. Pour le cas spécifique de la victime de Titao, un accompagnement en termes d'abri et de AME s'avèrent nécessaire.

- Pendant la période sous revue, la présence des HANIs a été signalée dans certaines communes comme Tangaye et Titao. A Tangaye, ils ont fait irruption dans une mosquée pour prêcher le Coran avant de repartir dans la nature.

## **2. SGVB**

Il ressort des focus groups que la promiscuité due à l'insuffisance d'abris est un facteur favorisant les Violences Basées sur le genre. Ainsi

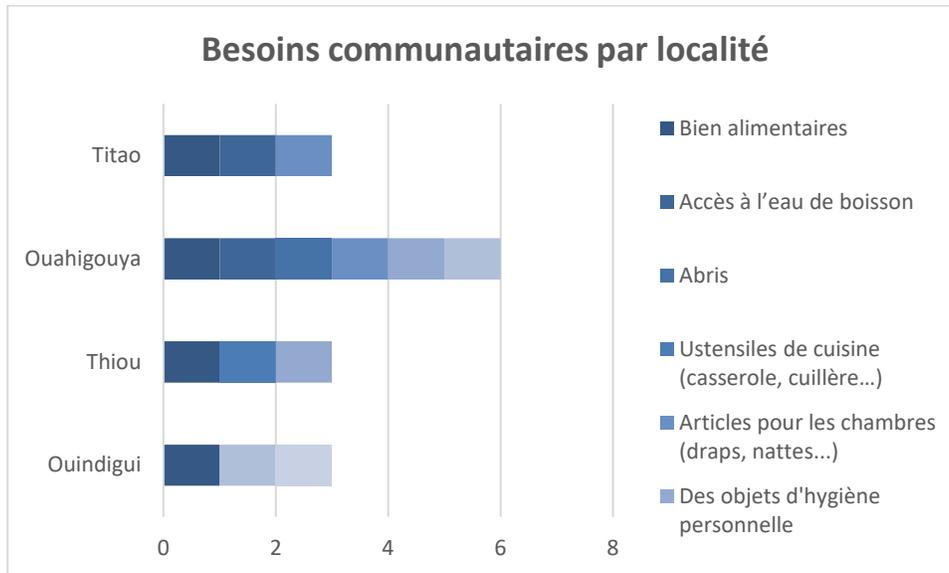
- A Nimpouya dans la Commune de Tangaye certaines femmes quittent temporairement le foyer conjugal par manque de place pour aller chez leurs parents laissant ainsi les enfants à la charge des hommes. Les femmes estiment être en manque d'intimité avec leurs maris et préfèrent se retrouver chez leurs parents en attendant que la situation de logement d'améliore. Cette situation impacte aussi bien les ménages déplacés que ceux accueillant. Selon les témoignages recueillis sur place, environ 10 ménages seraient dans la situation.
- De même à Goré, cette même insuffisance d'abris fait que certains hommes sont contraints d'aller cohabiter avec des connaissances hors du site. Ce qui fait que le site est à majorité composé de femmes et d'enfants.
- A Titao, en plus de la promiscuité, il ressort que le départ sur les sites d'orpaillage constitue également un facteur favorisant les cas de VBG. Ainsi, certaines femmes font l'objet de convoitise, de viol et d'agressions sexuelles.

## **3. Problèmes spécifiques de certains groupes à risques- personnes ayant des besoins spécifiques (PBS)**

Selon les informations issues du monitoring de protection de la période sous revue, les besoins communautaires sont de divers ordres. Malgré les efforts des acteurs humanitaires, les PDIs ont toujours des difficultés pour satisfaire certains besoins. D'où la nécessité de développer des solutions durables et de travailler de plus en plus à l'autonomisation des groupes spécifiques en mettant notamment l'accent sur les activités génératrices de revenus. Il convient de noter que :

- Les personnes âgées vivent de plus en plus dans des conditions très difficiles. Certaines d'elles se retrouvent sans accompagnant et vivent dans la précarité. Leurs besoins sont essentiellement d'ordre sanitaire et alimentaire.
- Les femmes sont devenues dans certains cas, les premières responsables des ménages. Elles sont obligées de développer des initiatives pour subvenir aux besoins de la famille. Cette situation pourrait les exposer à toutes les formes d'exploitation et à certaines violences basées sur le genre comme les agressions sexuelles et même les viols.
- Les enfants quant à eux, sont contraints souvent d'abandonner l'école à la suite de la fermeture des classes dans certaines localités. Sur certains sites (Ex IRA, Ramensé, Goré), les enfants manquent de vêtements et sont souvent abandonnés à eux même. Cette situation pourrait les exposer aux maladies comme la dysenterie et au travail des enfants

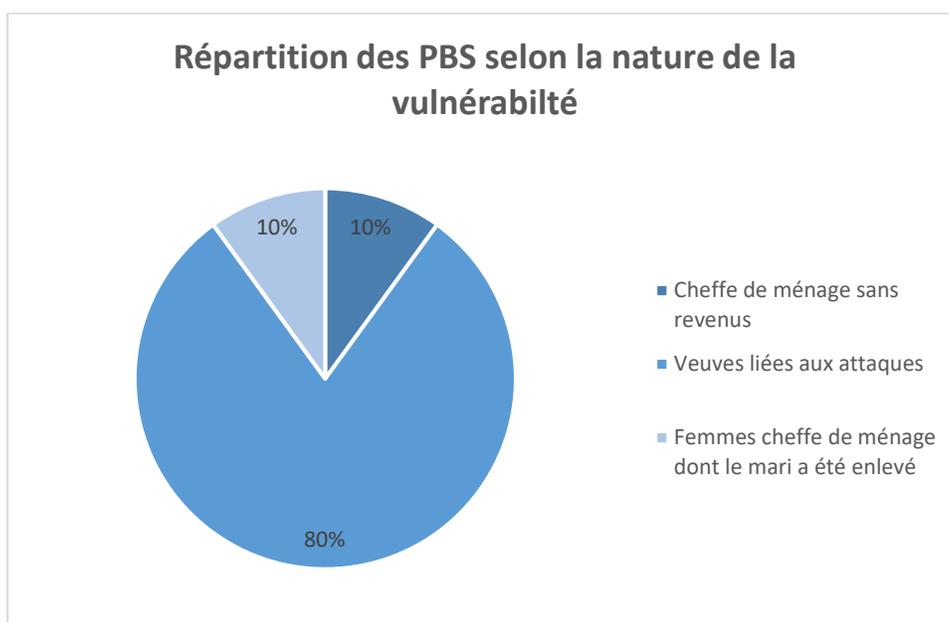
**Graphique 2** : Répartition des besoins communautaires par localité



Source : Monitoring de protection

Pour ce mois de fevrier 2021, les personnes assistées sont les veuves issues des attaques des 4 et 9 janvier 2021 dans la commune de Koumbri et qui résident actuellement à Ouahigouya et des femmes cheffes de ménage. Au total, dix (10) femmes dont 9 PDI 1 hôte ont pu bénéficier de l'assistance en cash d'une valeur de trente mille (30000) francs par PBS. Ces bénéficiaires ont été pour la plus part identifiées lors des activités de monitoring communautaire.

**Graphique 3** :: Répartition des PBS assistées à Ouahigouya selon la nature de la vulnérabilité



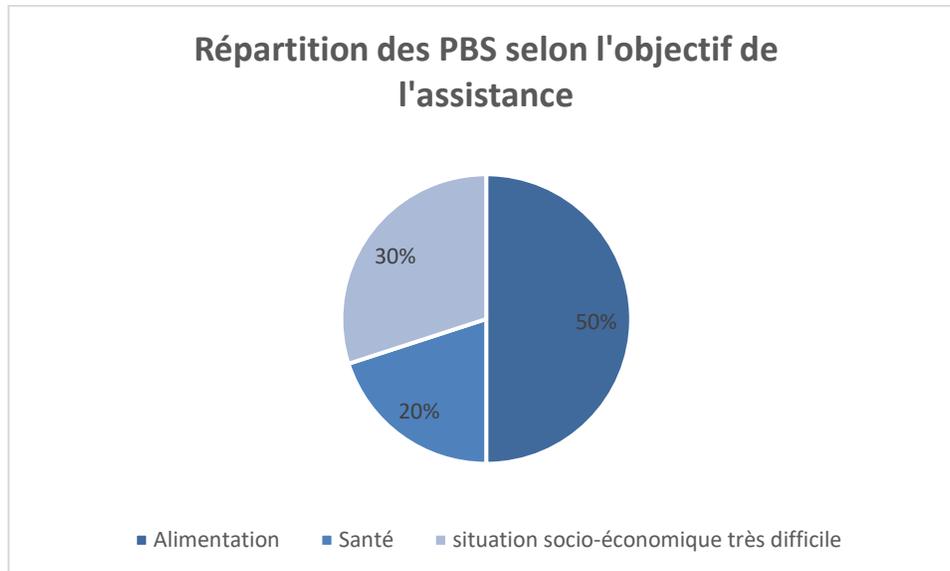
Source : Monitoring de protection

A la lecture du graphique, on note que :

- 10% des PBS assistées sont des femmes cheffes de ménages sans revenus ;
- 10 des PBS assistées sont des femmes cheffes de ménage dont le mari a été enlevé ;
- 80% des PBS assistées sont des veuves issues des attaques survenus à Koumbri.

L'assistance vise à permettre aux bénéficiaires d'accéder aux services sociaux de base pour certains et pour d'autres de se procurer des vivres en vue de lever l'urgence en attendant les opérations de distribution de vivres.

**Graphique 4** : Répartition des PBS assistées à Ouahigouya selon l'objectif de l'assistance



Source : Liste des bénéficiaires

A la lecture du graphique, on retient :

- 50% des PBS assistées avaient des besoins urgents en vivres ;
- 30% en situation socio-économique très difficile
- 20% en besoins d'accès aux soins de santé.

L'insuffisance des ressources financières ne nous a pas permis de prendre en charge toutes les personnes à besoins spécifiques que nous avons identifiées au cours du mois. Il faut rappeler que nous avons dix (10) PBS à assister par mois dans les deux provinces d'intervention.

#### 4. Protection de l'enfance

Pour ce mois, nous nous sommes intéressés à la situation des élèves PDI.

Les élèves de Ingaré présents à Thiou. Le Collège d'Enseignement Général communément appelé CEG de Ingaré a été délocalisé à Thiou centre. Ces élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> au nombre d'une cinquantaine rencontrent plusieurs difficultés parmi lesquelles on peut noter :

- Les difficultés d'avoir deux repas par jour du fait de la rareté des vivres et celles de se vêtir décentement ;

- Les difficultés que les parents éprouvent à honorer les frais de scolarité et le loyer dont les coûts varient entre dix mille et quinze mille (10000 et 15000) francs ;
- La difficulté d'accès à l'eau potable à l'assainissement du fait que le CEG ne dispose pas de latrines ni de point d'eau. L'accès à l'eau leur ait refusé par le voisinage sous prétexte que l'utilisation est irrationnelle.

Au regard des difficultés, les enseignants sont parfois obligés de mettre la main dans la poche pour régler certaine situation urgente.

Le quartier Watinoma de la commune de Titao qui abrite un site d'orpillage artisanal est très fréquenté par les enfants. Certains y vont pour travailler et d'autres pour faire du petit commerce. Ils sont exposés aux violences comme l'exploitation, le viol et les agressions physiques.

En cette période de la saison où l'harmattan bat son plein, les enfants sont exposés au rhume, à la toux et surtout au risque de contagion de la covid-19.

## 5. Etat de droit

Si la présence mixte (VDP et FDS) a favorisé le retour des PDI de Koumbri à Ouahigouya vers leurs villages d'origine, les agissements des VDP dans certaines communes mettent à mal, le respect des droits des PDI, il en est de même pour certains actes et constats. Durant la période de février, on a constaté à :

- Séguénéga (Ramensé)

En effet des jeunes dudit site ont été victimes de violation du droit à la liberté de mouvement. Ainsi le 19 février, des VDP ont conduit sept (07) jeunes âgé de 13 à 14 ans à leur base après avoir procédé aux fouilles des habitats des PDI sur le site. Ces jeunes ont été libérés après paiement par leurs parents de la somme de 47 000fcfa. Notons qu'ils justifient ces actes du fait de la non-possession de la carte nationale d'identité burkinabé alors que celle-ci selon les textes n'est délivrée et obligatoire qu'à partir de 15 ans. Cette forme de racket est un déni des textes légaux et nationaux en matière de documentation adéquate. Cet incident n'est pas la première sur le site. La plupart des PDI qui sont sur le site ne possèdent pas de documents d'état civil du fait de la nature forcée du mouvement.

- Barga (sabouna)

En matière de service de santé, la communauté de Sabouna dans la commune de Barga rencontre des difficultés. Estimé à 10000 habitants, le CSPS ne dispose que de trois agents de santé qui ont confié être débordés.

- Tangaye

A Tangaye le CSPS ne fonctionne que dans la journée. La nuit, avec la restriction des mouvements imposée par les VDP, seule la femme en travail est reçue au domicile de l'agent de santé. Cette situation n'est pas sans danger pour la population.

## 6. Protection basée sur la communauté - comités de protection

Les membres du comité de protection de Séguénéga ont pu relayer un (01) incident de protection (celui de la commune de Séguénéga). Ils ont également été mis à contribution dans la mobilisation des

participants des focus groupe dans les différentes communes (Séguénéga, Thiou, Barga, Tangaye) et la sortie terrain en vue d'échanger avec les retournés de Koumbri. Le comité de Ouahigouya quant à lui, a été d'une grande aide dans la mobilisation de la cible de l'audit de sécurité sur les Violences Basé sur Genre (Tamsin, Site route de Youba, Lilgomdé et Saye) commandité par le HCR et mis en œuvre par le cabinet NAZAN.

Pour ce qui concerne la province du Loroum, les comités de protection ont facilité l'introduction de notre nouvel staff sur le terrain.

#### **IV. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR**

Les PDI dans les autres communes d'intervention en dehors de Ouahigouya et Séguénéga vivent dans des familles d'accueil. La plupart des sites d'accueil temporaire occupés par les PDI ont été négociés par les services en charge de l'action humanitaire auprès des propriétaires terriens. L'insuffisance des abris est toujours une réalité sur le terrain. On note en moyenne 10 personnes par maison.

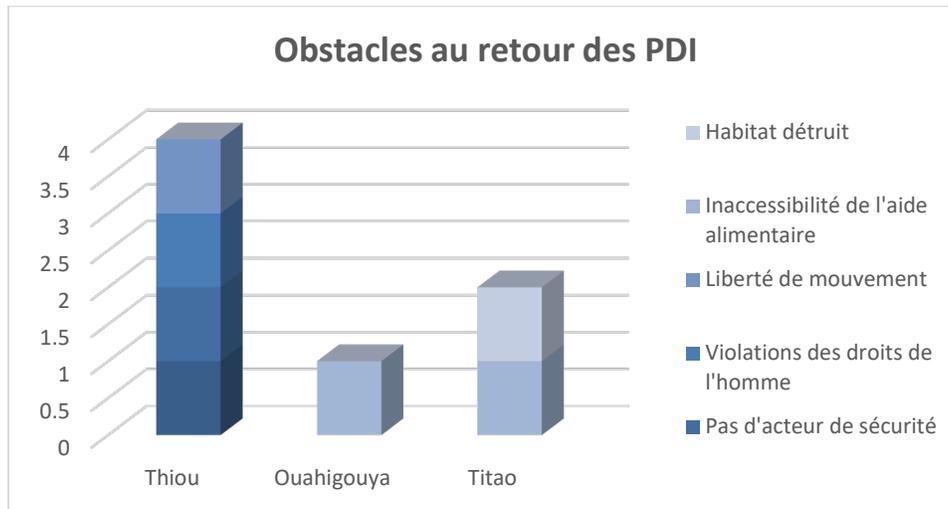
Le coût très élevé (estimé à plus de 300 000FCFA) du lopin de terre fait que les PDIs ne peuvent pas s'acquérir un espace et y construire une maison. De plus en plus, les autochtones sont de plus en plus réticents à céder une portion de leurs terres pour constituer des sites d'accueil pour PDIs. Ils craignent que cette situation ne devienne définitive.

#### **V. SOLUTIONS DURABLES**

La plupart des PDI ont commencé à s'intégrer dans leur zone d'accueil en ce sens qu'elles cherchent d'autres occupations en dehors de l'assistance humanitaire dont elles bénéficient. Les femmes aident les maraichers moyennant quelques kilogrammes de pomme de terre. Certaines font le petit commerce. Sur le site de la ferme, les jeunes ont exprimé le souhait de bénéficier des séances de formation en élevage, en menuiserie, en jardinage et en transformation des produits locaux.

Pour ce qui concerne les intentions de retour, il ressort de nos entretiens avec les PDIs sur les différents sites, que la plupart des personnes désirent fortement retourner chez elles. Cependant, ils soulignent des obstacles qui pourraient les empêcher ces retours. Ces obstacles sont représentés dans le graphique ci-dessous et varient en fonction des communes.

**Graphique 5** : Obstacles au retour des PDI



Source : Monitoring de protection

## VI. GESTION DES CONFLITS/COHESION SOCIALE

De façon générale depuis les incidents survenus à Koumbri jusqu'à maintenant, la communauté peulh est stigmatisée car considérée comme présumée responsable des différentes attaques. Pour preuve les autres communautés de Koumbri ont fait leur retour sauf celle peulh car se sentant en insécurité dans leur zone d'origine. De l'observation, sur le site de l'ex IRA les deux communautés s'efforcent de cohabiter ensemble même si un climat de méfiance est installé. Il faut également noter qu'avec ce de canicule où l'eau est une denrée de plus en plus rare, les conflits autour des points d'eau risquent de s'accroître entre PDI et populations hôtes.

## VII. COORDINATION ET PARTAGE INFORMATION

Plusieurs activités ont été menées par Intersos au cours du mois de février dans le but de renforcer la collaboration avec la communauté des acteurs humanitaires au niveau de la Région.

- La participation à la cérémonie de remise de vivres aux élèves déplacés résidents dans la commune de Ouahigouya qui a été faite le 04 février 2021 par l'ONG Educo sous la présidence de la Haut-Commissaire de la province du Yatenga.
- La participation à la rencontre de cadrage de l'audit de sécurité sur les violences basées sur le genre commandité par le HCR qui a eu lieu le 11 Février 2021. Nous avons accompagné le cabinet Nazan en charge de l'étude à l'élaboration du planning et participé aux différentes activités inscrites dans ledit planning.
- La participation au deuxième cadre de concertation communal des acteurs intervenant dans la commune de Ouahigouya en faveur des PDI tenu le 18 février 2021. Cette rencontre a été une occasion pour nous de faire le bilan des réalisations de Intersos dans la commune au cours de l'année de 2020.

- Dans la perspective de la relocalisation des PDI du site l'Ex IRA sur l'ancien pied à terre du Président du Faso, nous avons participé avec les autres acteurs humanitaires à une évaluation multisectorielle. Cette évaluation a pour objectif général d'identifier les forces et les insuffisances et de faire des propositions.

En termes de renforcement des compétences, Intersos a pris part à deux sessions de formations dont l'une a porté sur la protection transversale et l'autre sur le système de gestion des informations sur les violences basées sur le genre (GBVIMS). Ces formations ont été respectivement organisées par DRC et le sous cluster national en charge des violences basées sur le genre.

### VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

#### RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

N°	Domaines	Localités	Recommandations	Entités concernées
1	Sécurité alimentaire	Séguénéga, Thiou Tangaye	Campagnes de distribution mensuelle de 20 tonnes vivres et de rations nutritionnelles pour de 150 ménages	Santé/Sécurité alimentaire (CONASUR/SONAGESS), PAM, CICR et ACF
	Sécurité alimentaire	Ouindigui, Sollé et Banh	Le besoin est estimé à 30 tonnes dont 10T par commune pour près de 200 ménages (PDI et populations hôtes)	Santé/Sécurité alimentaire (CONASUR/SONAGESS), PAM, CICR et ACF
2	Cohésion sociale	Ouahigouya, Koumbri Barga	Animer des sensibilisations visant à renforcer la cohésion sociale. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité mixte d'intercession à Koumbri	Comité mixte d'intercession, INTERSOS, action humanitaire
3	WASH	Ouahigouya et Titao	Construire 20 latrines et 4 forages surtout sur le site de Goré, Sanaga, Ramensé, Sabouna au regard du nombre important de PDI. Reprendre la distribution de l'eau à AK et à Kapitalin (Titao) Construction de 2 latrines et d'un forage à Ingaré dans la commune de Thiou	ACTED, S.I et MSF
4	Documents d'état civil (actes de naissance, CNIB)	Ramensé, Ouindigui	Opération de production de masse 1000 actes de naissance et 500 CNIB	Autorités locales avec la facilitation des acteurs humanitaires

## ACTIONS REQUISES DU UNHCR

DOMAINES	ACTIONS	OBSERVATIONS
<b>ABRIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui pour installation 200 RHU au profit de 200 ménages en surpeuplement ou n'ayant même pas d'abris surtout dans les familles d'accueil (Tangaye, Goré, Koumbri)</li> </ul>	<b>HCR</b>
<b>Accès des élèves PDI et hôtes à l'éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui de 100 élèves de Ingaré en 100 kits de fourniture scolaires et en effets d'habillements.</li> </ul>	HCR
<b>AME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Distribution 100 kit AME au profit de 100 ménages PDI sur le site de Goré.</li> </ul>	HCR

## ANNEXE : TABLEAU DES INCIDENTS

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident
1.	Yatenga/Ségué néga	Arrestation d'enfants sous prétexte qu'ils ne disposent pas de CNIB et extorsion d'argent par les VDP de Ramensé	Atteinte aux droits de liberté	7 enfants
2.	Loroum/Titao	Incendie de deux domiciles causant ainsi des dégâts matériels importants	Atteinte à la propriété	15 personnes
3.	Yatenga/Koumbri	Arrestation des usagers de la route et coupure de leurs pantalons	Atteinte à la liberté	40 personnes